

Protection des réfugiés

Le transfert de plusieurs centaines de réfugiés européens, gens malades ou âgés, de Chine dans des sanatoriums et des maisons de repos en Europe occidentale, a reçu un commencement d'exécution. Cinquante et un de ces réfugiés sont arrivés les uns en Belgique, d'autres au Danemark ou en Suède.

Le Haut-Commissaire vient d'achever la distribution du don de 2.900.000 dollars consenti par la Fondation Ford pour favoriser l'intégration économique et sociale des réfugiés dans les pays d'accueil européens et dans plusieurs pays d'outre-mer.

Il convient de rappeler qu'une partie importante de ces fonds, soit une somme de 250.000 dollars, a été remise à des œuvres bénévoles en France pour l'exécution d'une série de projets en faveur des réfugiés.

Entrée en vigueur de la Convention sur le statut des réfugiés

Par suite d'un dépôt, le 22 janvier dernier, de l'instrument d'adhésion de l'Australie à la Convention relative au statut des réfugiés, cette Convention entrera en vigueur dans un délai de quatre-vingt-dix jours.

Un article de cette Convention prévoit en effet qu'elle entrera en vigueur après le dépôt des instruments de ratification par six pays. La Belgique, le Danemark, la République fédérale allemande, le Luxembourg et la Norvège ayant antérieurement déposé leur instrument de ratification, le dépôt de l'instrument d'adhésion de l'Australie remplit la condition prévue pour l'entrée en vigueur de la Convention.

Celle-ci, qui fut conclue le 28 juillet 1951, est applicable à presque tous les réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire pour les réfugiés ; elle assure aux réfugiés le bénéfice de nombre de droits fondamentaux et confie à un organe des Nations Unies le soin de veiller à l'application de ses dispositions.

NOUVELLES — ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ¹

Le monde a grand besoin d'infirmières

Elles sont environ 140 celles que l'Organisation mondiale de la Santé (O.M.S.) délègue actuellement en qualité d'infirmières de la santé publique, aux quatre points du monde. Ces ressortissantes de vingt-deux pays s'adonnent à des tâches fort diverses, souvent ardues,

dans quelque trente pays où elles collaborent étroitement avec leurs collègues autochtones. Leur formation porte sur des disciplines telles que les soins infirmiers de santé publique, la pédiatrie, la chirurgie et la médecine générale.

Leur fonction est d'user de persuasion auprès des autorités locales de telle région ; les inciter à améliorer leurs services infirmiers, à créer des centres de formation pour infirmières ; préconiser et enseigner au personnel autochtone des conceptions et des méthodes nouvelles parfaitement compatibles avec les conditions locales ; assurer, dans des écoles d'infirmières ou de sages-femmes la formation des futures élites professionnelles. Leurs qualités, parmi d'autres, sont la sollicitude, le tact, l'esprit d'initiative, la faculté d'adaptation et au besoin le sens de l'humour. Ces infirmières sont la plupart d'excellentes pédagogues et disposent, faut-il le dire, d'une bonne dose d'énergie.

En Birmanie, les jeunes mères, hier encore réticentes et peu confiantes, fréquentent aujourd'hui nombreuses les dispensaires d'hygiène maternelle et infantile. Les visiteuses d'hygiène, de leur côté, ne sont pas inactives. Au Pérou comme au Libéria l'infirmière de santé publique est partout la bienvenue. Un enfant manifeste-t-il quelque trouble inquiétant ? Le médecin est-il absent ou inaccessible ? On appelle aussitôt l'infirmière...

Partout l'infirmière prépare et complète l'œuvre du médecin. Au rôle de l'infirmière hospitalière, qui demeure au chevet du malade, s'ajoute pour les autres une mission sociale, qui exige une connaissance approfondie des besoins, des habitudes, de la psychologie de la population. Plus encore qu'à l'hôpital, il lui faut se faire apprécier et aimer, car son succès ne se mesure pas seulement à l'amélioration de l'hygiène des familles, aux soins plus éclairés que les mères donnent à leurs enfants, mais aussi à la fidélité et à l'accroissement de sa clientèle. Ses besognes sont aussi diverses que multiples. Il ne lui suffit pas d'être infirmière, elle doit aussi se montrer bonne ménagère, diététicienne, éducatrice, propagandiste...

« L'infirmière militante de la santé », tel sera, cette année, le slogan de la *Journée mondiale de la Santé* (7 avril).

¹ Genève, mars 1954, vol. VII, N° 3.